

Communiqué de presse

ESPACES NATURELS SENSIBLES ET FORÊTS DÉPARTEMENTALES

Le Département investit 1 million d'euros pour l'entretien et la valorisation de ses atouts territoriaux

Les élus du Département, réunis ce vendredi 27 avril, en Assemblée départementale autour de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, ont voté le programme d'actions visant à valoriser, préserver et entretenir les Espaces Naturels Sensibles départementaux (ENS) et les forêts départementales. Le Département investit 1 millions d'euros dans ce programme.

Les forêts et ENS départementaux participent à l'attractivité du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des valdoisiens, ils participent à l'information et à l'éducation à l'environnement. En 2017, l'ensemble des sites a fait l'objet d'un entretien permettant une fréquentation toujours plus importante de la population (74 000 visiteurs en 2017). Cet entretien s'accompagne de travaux écologiques et d'aménagements afin d'améliorer la qualité des sites pour l'accueil du public et également pour la biodiversité.

Aménager et gérer les espaces naturels sensibles, propriété du Département

En 2018, la programmation pour les ENS départementaux s'élève à 638 651 euros avec les acquisitions foncières comprenant un large programme d'actions : aménagement de sites géologiques, entretien des chemins, restauration des pelouses par le pâturage ovin, installation de mobiliers etc.

Protéger et améliorer les forêts départementales

En 2018, pour les quatre forêts départementales, la programmation s'élève à 293 300 euros, soit 27 157 euros supplémentaires par rapport à l'année passée. Ce programme d'actions recouvre principalement des travaux de restauration écologique, la fourniture de jeux pédagogiques, restaurations etc. La lutte contre le dépôt de déchets sauvages sera une priorité pour le Département avec l'installation de barrières et de caméras de surveillance.

Valoriser les sites à travers les partenariats scientifiques et techniques

La gestion des espaces naturels départementaux et des forêts départementales est réalisées avec le concours de partenaires en charge de conduire des actions de surveillance, des suivis scientifiques et écologiques, des outils pédagogiques, des animations, des journées de sensibilisation etc. Pour l'année 2018, le Département consacre 127 059 euros à ces partenariats (Parc Naturel du Vexin Français, La fédération des chasseurs d'Île-de-France, le Centre Régional de la Propriété Forestière etc.).

« Prendre soin du territoire valdoisien et offrir un cadre de vie privilégié à ses habitants est une des priorités du Département qui s'inscrit, avec ce programme, dans une politique durable avec la préservation, l'entretien et la valorisation de ses atouts territoriaux » a souligné Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise.

Contact presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76